

**ANNEXE 10 : METHODE DE CALCUL DU PLAFOND DES DEPENSES ELECTORALES  
(APPLICABLE AUX COMMUNES DE 9 000 HABITANTS ET PLUS)**

Le montant du plafond des dépenses électorales pour les élections municipales se calcule en fonction du nombre d'habitants de la circonscription d'élection, conformément au tableau figurant au deuxième alinéa de l'article L. 52-11 reproduit ci-après :

Fraction de la population de la circonscription	Plafond par habitant des dépenses électorales (en euros)	
	Election des conseillers municipaux	
	Listes présentes au 1 <sup>er</sup> tour	Listes présentes au second tour
N'excédant pas 15 000 habitants	1,22	1,68
De 15 001 à 30 000 habitants	1,07	1,52
De 30 001 à 60 000 habitants	0,91	1,22
De 60 001 à 100 000 habitants	0,84	1,14
De 100 001 à 150 000 habitants	0,76	1,07
De 150 001 à 250 000 habitants	0,69	0,84
Excédant 250 000 habitants	0,53	0,76

Pour obtenir le plafond des dépenses électorales d'un candidat, il faut multiplier le plafond par habitant indiqué dans le tableau ci-dessus par le nombre d'habitants de chaque strate.

Ce plafond est ensuite majoré d'un coefficient d'actualisation fixé à 1,23 par le décret n° 2009-1730 du 30 décembre 2009 et qui reste stable ; il convient donc de multiplier le plafond obtenu par 1,23. Les produits de chaque strate sont ensuite additionnés.

**EXEMPLE n°1** candidat tête de liste **présent au 1er tour** dans une commune de **40 000 habitants**

Le plafond de dépenses de ce candidat tête de liste est égal à :

15 000	x	1,22	x	1,23	=	22 509 €
					+	
15 000	x	1,07	x	1,23	=	19 741 €
					+	
10 000	x	0,91	x	1,23	=	11 193 €
					=	
↓		↓		↓		<b>53 443 €</b>
Tranche de population concernée		<u>Plafond applicable</u>		<u>Coefficient d'actualisation</u>		

**EXEMPLE n°2** candidat tête de liste **présent au 1er et au 2<sup>nd</sup> tour** dans une commune de **300 000 habitants**

Le plafond de dépenses de ce candidat tête de liste est égal à :

15 000	x	1,68	x	1,23	=	30 996 €
						+
15 000	x	1,52	x	1,23	=	28 044 €
						+
30 000	x	1,22	x	1,23	=	45 018 €
						+
40 000	x	1,14	x	1,23	=	56 088 €
						+
50 000	x	1,07	x	1,23	=	65 805 €
						+
100 000	x	0,84	x	1,23	=	103 320 €
						+
50 000	x	0,76	x	1,23	=	46 740 €
						=
						<b><u>376 011 €</u></b>